

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

Nature de l'opération

- | | |
|---|---|
| - Fusion, apport partiel d'actif et scission de sociétés
(art. 210 A et 210 B du CGI) <input type="checkbox"/> | - Apport d'une entreprise individuelle à une société
(art. 151 octies du CGI) <input type="checkbox"/> |
| - Echange d'actions dans le cadre d'O.P.E., conversion de titres et remboursement d'obligations en actions
(art. 38-7 du CGI) <input type="checkbox"/> | - Echange de titres d'O.P.C.V.M.
(art. 38-5 bis du CGI) <input type="checkbox"/> |
| - Echange de titres résultant d'une fusion ou d'une scission
(art. 38-7 bis et 93 quater V du CGI) <input type="checkbox"/> | - Transformation en S.C.O.P.
(art. 210 D du CGI) <input type="checkbox"/> |
| | - Apport réalisés par les S.C.P. ou les sociétés civiles agricoles
(art. 151 octies A du CGI) <input type="checkbox"/> |

Date de réalisation de l'opération :

Désignation (nom ou dénomination, adresse et n° siret...) des personnes physiques et morales concernées (apporteuses, bénéficiaires des apports, associées...)

-
-
-

SUIVI DES VALEURS FISCALES DES BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale ①	Valeur comptable ②	Montant de la soulte éventuellement reçue (1) ③	Montant de la soulte imposée (1) ④	Valeur d'échange ou d'apport des biens ⑤
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7, 38-7 bis, 93 quater V et 151 octies A du CGI et les opérations visées à l'article 210 B du CGI lorsque la société apporteuse a reçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilé à un apport de branche complète d'activité.

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Montant net des plus-values réalisées ①	Durée de la période prévue pour la réintégration ②	Montant antérieurement réintégré ③	Montant réintégré dans le résultat de l'exercice ④	Montant restant à réintégrer ⑤
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation (carrières, sablières, ardoisières...)					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					